

Réunion du Conseil Communal du 10/11/2008

Rapport officieux et en résumé

1. Informations, divers et questions émanant des conseillers communaux

Le conseil communal entend les communications d'usage de Monsieur le bourgmestre ainsi que les questions émanant des conseillers communaux.

2. Avis au sujet du plan de gestion annuel des forêts pour l'exercice 2009

Le conseil communal unanimement avise favorablement le plan de gestion annuel des forêts pour l'exercice 2009.

3. Approbation des avant-projet et devis sommaire au montant de 1.832.000,00 € T.T.C. pour la remise en état générale du hall sportif « Nic. Frantz » à Mamer

Le conseil communal unanimement approuve les avant-projet et devis au montant de 1.832.000,00 € T.T.C. pour la remise en état du hall sportif Nic. Frantz à Mamer.

4. Approbation des avant-projet et devis sommaire au montant de 1.260.000,00 € T.T.C. pour des travaux de réaménagement et d'installation d'une climatisation dans le « Mamer Schloss » à Mamer

Le conseil communal avec dix voix contre une, approuve les avant-projet et devis au montant de 1.260.000,00 € T.T.C. pour l'installation d'une climatisation et l'aménagement de bureaux supplémentaires au Mamer Schloss à Mamer.

5. Approbation des avant-projet et devis sommaire au montant de 450.000,00 € T.T.C. pour des travaux de remise en état de l'église de Capellen

Le conseil communal unanimement approuve les avant-projet et devis au montant de 450.000,00 € T.T.C. pour la remise en état de l'église de Capellen.

6. Approbation de crédits supplémentaires au budget extraordinaire de l'exercice 2008

Le conseil communal unanimement approuve différents crédits supplémentaires au budget extraordinaire de l'exercice 2008.

7. Fixation de la participation communale aux droits d'inscription aux conservatoires de musique luxembourgeois publics pendant l'année scolaire 2007/2008

Le conseil communal unanimement décide:

- de participer pour l'année scolaire 2007/2008 à raison de 50% aux droits d'inscription des différents cours offerts aux conservatoires de musique luxembourgeois publics
 - a) pour autant qu'ils ne fassent pas double emploi avec les programmes de l'enseignement musical communal;
 - b) et sans que la participation ne puisse abaisser le droit d'inscription subventionné en dessous des tarifs d'inscription locaux fixés à respectivement 61,97 € pour des cours collectifs et 86,76 € pour des cours individuels;
- d'accorder cette participation sur présentation d'une demande motivée, étayée de la quittance du paiement des droits d'inscription et du certificat de réussite à l'examen de fin d'année scolaire;
- de limiter la participation communale aux seuls élèves, apprentis et étudiants âgés de moins de 25 ans et ayant à la date de la remise de la demande leur résidence habituelle dans la commune de Mamer.

8. Office social :

a) nomination d'un membre pour le renouvellement par cinquième de l'office social

L'unique candidat Monsieur Marco Welter est nommé membre de l'office social avec effet à partir du 01/01/2009 pour une période de cinq années.

La composition de l'office social de la commune de Mamer est donc la suivante:

1. M. Marco Welter de Mamer dont le mandat expirera le 31/12/2013.
2. M. Jean-Marie Kerschenmeyer dont le mandat expirera le 31/12/2012 ;
3. M. Michel Wild de Holzem dont le mandat expirera le 31/12/2011 ;
4. M. Fernand Kirch de Mamer dont le mandat expirera le 31/12/2010 ;
5. Mme Hélène Koerperich-Fiedler de Mamer dont le mandat expirera le 31/12/2009.

b) approbation du compte de l'office social de l'exercice 2006

Le conseil communal unanimement approuve le compte de l'office social pour l'exercice 2006.

c) votes du budget rectifié de l'exercice 2008 et du budget initial de l'exercice 2009 de l'office social

Le conseil communal unanimement approuve le budget rectifié de l'exercice 2008 qui clôture avec un boni présumé fin 2008 de 107.970,21 €, puis unanimement approuve le budget initial de l'exercice 2009 qui clôture avec un boni présumé fin 2009 de 88.436,29 €.

9. Choix d'un projet national de coopération et d'aide au développement à subsidier en 2009 par la commune de Mamer

Le conseil unanimement décide qu'en 2009 les projets suivants sont soutenus par la commune de Mamer, à savoir :

- au plan national l'a.s.b.l. « Comité National de Défense Sociale» et
- au plan international le projet à réaliser en Inde par l'O.N.G. « Action Solidarité Tiers Monde » et son partenaire sur place « Jana Jagaran ».

10. Subsidés extraordinaires :

a) 5.470,00 € au Syndicat d'Initiative et de Tourisme pour l'organisation de la réception de Saint Nicolas

Le conseil communal unanimement décide d'allouer un subside extraordinaire de 5.470,00 € au Syndicat d'Initiative et de Tourisme de la commune de Mamer pour l'organisation de la réception pour Saint Nicolas 2008.

b) 4.265,00 € au Syndicat d'Initiative et de Tourisme pour l'organisation du Marché de Noël

Le conseil communal unanimement décide d'allouer un subside extraordinaire de 4.265,00 € au Syndicat d'Initiative et de Tourisme de la commune de Mamer pour l'organisation du Marché de Noël 2008.

11. Approbation d'un congé sans traitement d'une durée de deux années, sollicité par Mme Lynn Huberty-Wagner, institutrice d'enseignement primaire, consécutivement à son congé parental

Mme Lynn Wagner, épouse Huberty, institutrice de l'enseignement primaire, bénéficiera d'un congé sans traitement pour la période du 01/02/2009 au 25/04/2011.

12. Nomination de M. Branco Dekic comme membre dans la Commission de la Jeunesse en remplacement de M. Mike Knepper (représentant la liste 2 – PCS)

Le conseil communal nomme M. Branco Dekic, comme membre dans la Commission de la Jeunesse en remplacement de M. Mike Knepper (représentant la liste 2 « PCS »), et remercie M. Mike Knepper de son engagement pour la cause publique.

13. Fixation des nuits blanches d'office pour 2009

Le conseil communal unanimement fixe les nuits blanches d'office pour 2009.